

Publié sur *Château-Thierry* (<https://www.chateau-thierry.fr>)

[Accueil](#) > Accès interdit le long des berges de la Marne



Documents :

 [Arrêté permanent réglementant la circulation sur les bords de Marne](#)

A compter du lundi 10 février 2020, les accès le long des berges de la Marne, de la fausse Marne et aux jeux d'enfants situés en bord de Marne seront interdits le temps de la crue.

Les services techniques de la Ville ont mis en place un dispositif interdisant les accès concernés et les déplaceront suivant l'ampleur du phénomène.

Source URL: <https://www.chateau-thierry.fr/article/acces-interdit-le-long-des-berges-de-la-marne>